

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2010**

**Etaient présents** : Mesdames Messieurs BEUILLARD, QUAGLIATA, DUTHOIT, GOYET, KOESSLER, CARDE, MUTERO, DE RIVAS, BOURCHET, SPIGEL, AMBERTO, BRUN, BORJA, DE FIGUEIREDO, LIBES, BOUVILLE, TARTRY, ALIPHAT, ALBARELLO, CUENCA, RAGGIRI, FRANÇOIS, Cournac, Kinda

**Absent avec procuration :**

Monsieur MORERA donne procuration à Madame DE RIVAS  
Madame DELAUZUN donne procuration à Madame LIBES  
Monsieur LE BAUT donne procuration à Monsieur MUTERO  
Monsieur SANTOS donne procuration à Madame FRANÇOIS  
Monsieur LUCCHINI donne procuration à Monsieur RAGGIRI

Monsieur BOURCHET est nommé secrétaire de la séance.

Le compte rendu de la séance du 23 novembre 2009 est adopté à la majorité

Groupe "Unis pour St Mitre"	22 voix Pour
Groupe "Saint Mitre pour tous, avec tous"	6 voix Contre
Groupe "Changer le vrai choix"	1 voix Pour

Lecture est donnée des décisions n°09.57 à 09.68.

Puis il est passé à l'ordre du jour.

**DCM N°01 – Rapport écrit du représentant du conseil municipal de la ville de  
Saint Mitre les Remparts au sein du conseil d'administration de la SEMIVIM  
pour l'exercice 2008**

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** le rapport écrit du représentant du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la SEMIVIM relatif à l'année 2008.

**DCM N°02 – Finances communales – Autorisation d'inscription de biens de faible valeur  
en section d'investissement – Exercice 2009**

**A L'UNANIMITE,**

**AUTORISE** l'inscription en section d'investissement des dépenses engagées ou mandatées au-dessous du seuil de 500,00 € TTC au titre de l'exercice 2009 dont le détail figure ci-après :

**2009 - ACHATS INFÉRIEURS A 500 €**

<b>COMPTE 2158</b>			
<b>Mandat</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	<b>Fournisseur</b>
559	Cimetière du Crépon - coffret électrique	278,38	GRAND LITTORAL ELEC
1300	Technique - Panneaux stationnement	230,23	LACROIX
1439	Technique - Equipement de voirie	439,29	EQUIP URBAIN

COMPTE 21568			
Mandat	Libellé	Montant	Fournisseur
1044	Extincteurs	291,55	SICLI

COMPTE 2184			
Mandat	Libellé	Montant	Fournisseur
1005	Bibliothèque - Coussin	187,17	DEMCO
1459	Saint Mitre Info - Chaises	193,75	LACOSTE
1600	Urbanisme - caisson mobile	258,57	BRUNEAU
2163	Service Administratif - fauteuil	271,94	BRUNEAU

COMPTE 2188			
Mandat	Libellé	Montant	Fournisseur
161	Technique- Chargeur de démarreur	348,04	SAAS
162	Technique - Thermomètre numérique	128,46	CABUS RAULOT
173	Ecoles - Présentoirs muraux	346,96	SETON
246	Ecoles - Projecteur	130,36	CAMIF
386	Ecoles - Patères	409,03	CAMIF
408	Ecoles - Présentoirs muraux complément	268,56	SETON
857	Crèches - Appareil photo numérique	163,91	AUCHAN
864	Technique -mini plateforme	88,15	CCCV
1090	Local foot - convecteurs	194,18	CABUS RAULOT
1091	Bibliothèque - Présentoir	150,46	DEMCO
1200	Crèches - Sèche linge	499,00	CONFORAMA
1221	Ecoles - Chariot ménage	202,84	BERNARD
1260	Crèches Restauration - Kit sanitest	432,09	SANIPOUSSE
1301	Technique - corbeilles de voirie pour écoles	257,74	VEDIF
1366	Technique - groupe électrogène	472,04	SAAS
1440	Ecoles - Plastifieur perforelieur	236,73	BUREAU VALLEE
1602	Restaurant municipal - Bouilloire électrique	95,53	BRUNEAU
1648	Restaurant municipal - Percolateur	235,01	BRUNEAU
1649	Crèches - Jeu	123,89	WESCO
1938	Crèches - Jeu extérieur	97,50	CASAL SPORT
1939	Administration - Réfrigérateur top	155,00	CONFORAMA
1982	Technique - outillage	75,90	ETS GILBERT
2240	Technique-meuleuse	107,84	BLANC BACCUET

**DCM N°03 – Finances communales – Adoption du principe d'autorisation d'inscription de biens de faible valeur en section d'investissement – Exercice 2010**

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE** de renouveler au titre de l'exercice 2010, le principe de l'inscription en section d'investissement des dépenses mandatées ou engagées au-dessous du seuil de 500 € TTC à condition d'une part que celles-ci revêtent un caractère de durabilité et ne figurent pas explicitement dans les libellés des comptes de charge ou de stocks et que d'autre part, la liste détaillée des opérations effectuées dans ce cadre soit soumise au Conseil Municipal de manière expresse.

**DCM N°04 – Objet : Finances communales**  
**Vote du quart des crédits d'investissement – Exercice 2010**

**A L'UNANIMITE,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire, avant l'adoption du budget de l'exercice 2010 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits détaillés par chapitre :

Chapitre budgétaire Investissement	Budget 2009 en euro	Quart des crédits en euro
20	54 718	13 679
21	240 691	60 174
23	2 265 523	566 380
TOTAL	2 560 932	640 233

**DCM N°05 – Finances communales – Vote d'une avance sur subvention au  
Centre Communal d'Action Sociale – Exercice 2010**

**A L'UNANIMITE,**

**VOTE** une avance sur subvention au titre de l'exercice 2010 au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 250 000 €.

**DIT** que la dépense sera inscrite au budget de l'exercice 2010 compte 657362.

**DCM N°06 – Finances communales – Vote d'une avance sur subvention à  
l'Office Municipal pour la Culture et les Arts (O.M.C.A.) – Exercice 2010**

**A L'UNANIMITE,**

**VOTE** une avance sur subvention au titre de l'exercice 2010 à l'Office Municipal pour la Culture et les Arts d'un montant de 15 000 €.

**DIT** que la dépense sera inscrite au budget de l'exercice 2010 compte 6574.

**DCM N°07 – Demande de subvention auprès de la Fondation CNP Assurances pour  
l'acquisition de deux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE)**

**A L'UNANIMITE,**

**SOLLICITE** auprès de la Fondation CNP Assurances une subvention pour l'acquisition de deux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE).

**DIT** que le coût global est estimé à 4 000 euros HT.

**DIT** que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours chapitre 21.

**DCM N°08 – Marché de travaux – Réaménagement du service Accueil/Etat Civil  
de l'Hôtel de Ville Avenant n°1 en augmentation au marché conclu  
avec l'entreprise Couleurs Locales**

**A L'UNANIMITE,**

**ADOpte** l'avenant n°1 en augmentation au marché conclu le 09 novembre 2009 avec l'entreprise Couleurs Locales, pour le réaménagement du service Accueil/Etat Civil de l'Hôtel de Ville.

**PRECISE** que cet avenant n°1 s'établit à la somme de 6 270,90 € HT soit 7 500,00 € TTC et se décompose ainsi qu'il suit :

Travaux en augmentation :

- Cloisons - Menuiserie - Mobilier 3 231,10 € HT
- Revêtement de sol – Peinture 2 297,02 € HT
- Electricité – Eclairage 1 721,05 € HT

Travaux en diminution :

- Climatisation 978,27 € HT

**DIT** que le nouveau montant du marché conclu avec l'entreprise Couleurs Locales s'élève à 48 076,91 € HT soit 57 499,98 € TTC.

**DIT** que la dépense supplémentaire est prévue au budget compte 2313.

**DCM N°09 – Création d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées**

**A L'UNANIMITE,**

**CREE** la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

**PRECISE** que cette commission établie pour la durée du mandat municipal se compose ainsi qu'il suit :

Un (1) Président

Cinq (5) membres élus représentant la commune

Deux (2) membres représentant les associations représentant les personnes handicapées

Un (1) membre représentant les associations d'usagers

**DCM N°10 – Urbanisme – Vente des parcelles section A n°435, 848, 1013, 1014 et 1030 d'une superficie totale de 12 143 m<sup>2</sup> appartenant à la Commune à la Société Phocéenne d'Habitations**

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE** de céder à titre onéreux à la société PHOCEENNE D'HABITATIONS les parcelles cadastrées section A n°435, 848, 1013, 1014 et 1030 d'une superficie totale de 12 143 m<sup>2</sup> au prix de 1 075 000 € (un million soixante quinze mille euros).

**APPROUVE** la promesse de vente.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision et notamment à signer la promesse de vente et l'acte authentique correspondant.

**DIT** que les frais inhérents à cette vente sont à la charge de l'acquéreur.

**DIT** que la recette sera inscrite au compte 775.

La séance est levée à 19h.20.

Le Maire,

Christian BEUILLARD